



Bundesamt
für Gesundheit

Office fédéral
de la santé publique

Ufficio federale
della sanità pubblica

Uffizi federal
da sanadad publica

Approvisionnement en Tamiflu® lors d'une pandémie – l'essentiel en bref

- L'approvisionnement en Tamiflu® de la population vivant en Suisse est assuré par une réserve obligatoire. La quantité réglementaire prévue de l'approvisionnement a été atteinte à fin 2005.
- La réserve obligatoire se trouve en Suisse et est renouvelée en permanence afin que le principe actif ne se détériore pas. Cette réserve est exclusivement réservée au cas où une pandémie surviendrait.
- La réserve obligatoire relève de la surveillance des autorités. Le Département fédéral de l'économie (DFE) peut, dans le cas d'une pandémie, procéder au déblocage de la réserve obligatoire.
- Il n'est pas nécessaire de constituer une réserve personnelle du médicament Tamiflu®.
- La quantité de Tamiflu® stockée suffit pour assurer le traitement de deux millions de personnes malades et la protection du personnel médical et soignant.
- L'ampleur du stock correspond aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui se basent sur le pire scénario possible.
- Les expériences précédentes en matière de pandémies montrent que seule une partie de la population est touchée par la pandémie et que les personnes touchées ne tombent pas toutes malades au même moment.
- En cas de survenue d'une pandémie, la distribution du médicament Tamiflu® est organisée de sorte que toutes les personnes malades puissent en bénéficier à temps.
- Le Tamiflu® est un médicament délivré sur ordonnance, efficace uniquement contre les virus Influenza de types A et B. Son efficacité contre un virus Influenza pandémique d'un nouveau type reste encore à démontrer.
- En cas de pandémie, les personnes malades ne doivent pas payer les frais occasionnés par le traitement au Tamiflu®.
- En comparaison internationale, la Suisse occupe une très bonne place pour ce qui est de la constitution de réserves obligatoires. L'approvisionnement du pays en Tamiflu® est suffisant pour faire face à une première vague de pandémie.

Office fédéral de la santé publique
Maladies transmissibles